

Réf: Dossier N° : 56917

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ABG CONSTRUCTION » en abrégé «ABG-C »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON PALAIS, 21 BP 1224 ABIDJAN

21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABG CONSTRUCTION » en abrégé «ABG-C ».

Objet: Construction de bâtiments et travaux publics ; Gestion immobilière ; Entretien des locaux et divers services ;

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON PALAIS, 21 BP 1224 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur PLI AYEMON.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29928 du 19/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27160 du 19/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

